

## LES PREMIERS COMPARATISTES ET L'INACHÈVEMENT LINGUISTIQUE DE LA FRANCE : LE PROBLÈME DE L'OCCITAN

FRANCIS CLAUDON

Université Paris 12 – Val-de-Marne  
UFR des Lettres et Sciences humaines  
61, avenue du Général de Gaulle  
F-94010 Créteil Cedex  
France  
claudon@univ-paris12.fr

**Abstract:** This paper deals with the question of the linguistic unity of France from a diachronic viewpoint. Until the end of the 18th century, intellectuals, educators (Rollin, La Harpe, Noël and La Place) always emphasized the fact that in France people spoke French, which is not entirely true, for the whole South had been speaking a different language from that spoken in Paris for a long time. Still, at the beginning of the 19th century, Thiers, Stendhal, considered Provence, Languedoc, the South-West of France, as a far-off, under-developed country. It was in this context that the first French comparatists appeared. Fauriel, J. J. Ampère, and a few others (Raynouard) contributed in this way to the birth of Provençal and Occitan studies. At the same time, they dispelled the myth of a France that would linguistically and culturally be heir to Rome and Latinity. Even the stance of Maurras, for instance, is complex: himself a southerner, the herald of romanian culture, he explains in his memoirs how much he hesitated between the two languages, at the time of the Félibrige movement. The end of this prolonged cultural autonomy coincided with the soar of Symbolism. Nonetheless, the French comparatists began their career by distinguishing reality from myths, in a purely French debate which still retains today some secret intricacies.

**Keywords:** French comparatists, linguistic unity, Provençal, Occitan studies, romanian culture

En novembre 1661 Jean Racine part chez un oncle, chanoine à Uzès ; il espère y gagner un bénéfice ecclésiastique ; à l'auberge de Valence il demande, pour sa chambre, un vase de nuit ; la servante lui met sous son lit une chaufferette ! Voilà le sujet d'une lettre comique à La Fontaine<sup>1</sup> ; est-ce aussi l'antagonisme entre langue d'oïl et langue d'oc ?

<sup>1</sup> Cité in anthologie par J.M. Goulemot: *Le Voyage en France*, Paris : Laffont Bouquins, 1995 : t. I, 415.

Le fossé date-t-il de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts<sup>2</sup> ? Pour répondre à la problématique proposée par notre ami F. P. Kirsch je souhaite l'aborder en me concentrant sur le tournant du Siècle des Lumières et du Romanisme. Trois raisons m'y incitent.

La première est politique et géographique ; mon pays a atteint à ce moment là ses frontières à peu près définitives ; le Midi, c'est à dire la Provence, le Languedoc (ne devrais-je pas parler plutôt d'Occitanie ? voire de Septimanie ?) font partie du Royaume depuis Louis XI, pour la première (1481), depuis Blanche de Castille et Louis IX (Saint Louis), pour le second (1229) ; cependant la question de l'unité reste ouverte : d'abord certains territoires fraîchement rattachés (la Lorraine, la Corse) ne sont pas — ou pas unanimement — francophones, ensuite d'autres (la Savoie, les confins des Pays-Bas autrichiens) sont francophones mais pas français ! Les régimes — quels qu'ils soient — qui se succèdent à Paris sont donc perpétuellement partagés entre une politique jacobine et une tendance décentralisatrice<sup>3</sup>. On pourrait d'ailleurs inclure dans ce théâtre la zone des Caraïbes et la Nouvelle France.

<sup>2</sup> L'ordonnance de Villers-Cotterêts est un document signé en août 1539 par François Ier. Forte de 192 articles, elle porte réforme de la juridiction ecclésiastique, réduit certaines prérogatives des villes et rend obligatoire la tenue des registres de baptêmes. Elle est surtout connue pour être l'acte fondateur de la primauté et de l'exclusivité du français dans les documents relatifs à la vie publique ; en effet, pour faciliter la bonne compréhension des actes de l'administration et de la justice, elle leur impose d'être rédigés dans cette langue. Le français devient ainsi la langue officielle du droit et de l'administration, en lieu et place du latin et des autres langues du pays.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les notaires royaux écrivaient en français et c'est entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> que le français s'est petit à petit imposé comme langue administrative dans les chartes royales, au détriment certes du latin mais aussi des autres langues vulgaires. Le français n'était pas la langue du peuple, qui pratiquait les très nombreuses langues d'oïl et d'oc que l'on nomme péjorativement « patois », mais celle de la Cour, des élites (noblesse et clergé), des commerçants. L'ordonnance s'inscrit dans une suite de décisions royales remplaçant progressivement le latin par les langues maternelles dans les actes du droit. Une ordonnance, celle de Montils-lès-Tours, promulguée en 1454 par Charles VII, avait obligé que l'on rédigeât les coutumes orales, qui tenaient lieu de droit ; ces rédactions se sont faites en langues vulgaires, que ce soient des langues d'oïl au nord, d'oc au sud. D'autres édits royaux préconisaient les langues vulgaires, sans rendre obligatoire le français :

- ordonnance de Moulins, par Charles VIII en 1490 : elle oblige à ce que les langues vulgaires et maternelles, et non le latin, soient utilisées lors des interrogatoires et dans les procès verbaux ;
- en 1510 par Louis XII : cette ordonnance impose que la langue juridique pour tous les actes de justice soit celle du peuple, et non le latin ; de sorte, le droit devait être dit dans la multitude des langues présentes en France à cette époque ;
- ordonnance d'Is-sur-Tille par François Ier en 1531 : l'ordonnance de Louis XII est étendue au Languedoc.

<sup>3</sup> Rappelons, ici, le cas de l'abbé Henri Grégoire. Ce Lorrain devenu évêque constitution-

La seconde raison est purement biographique ou biologique : le même siècle a fait, par exemple, de La Harpe (1739–1803), de Raynouard (1761–1836) et de Fauriel (1772–1844) des contemporains ; pourtant ces trois là sont loin d'être unanimes sur la définition de la culture française, de son origine, de ses soubassements linguistiques.

Enfin vient une dernière motivation, assez fondamentale ; elle me servira de préambule.

### Préambule : les premiers cours de littérature

Si l'on parcourt les premiers manuels, les recommandations des éducateurs, on constate un profond silence sur la question des origines du français autant que sur l'hétérogénéité de sa culture. Il existe un phénomène de censure qui veut nous faire sortir tout droit de la Grèce et de Rome.

Charles Rollin (1661–1741) fut professeur dès l'âge de vingt-deux ans. Directeur du Collège de Beauvais, puis recteur, par trois fois, de l'Université de Paris il a publié un *Traité des Etudes* (1726–1728) qui reste la base des programmes et des méthodes pendant plus d'un siècle. Dans cet ouvrage il n'est question que des modèles et des canons gréco-romains (éloquence, épopée, ode, théâtre, philosophie) ; il est fort peu question de littérature contemporaine, encore moins des racines du français. Partageant les préjugés répandus à son époque Rollin fustige tout ce qui n'est pas l'Antiquité ou le Grand Siècle ; ainsi dans la définition du goût :

Le goût, tel que nous le considérons ici, c'est à dire par rapport à la lecture des auteurs et la composition est un discernement délicat, vif, net et précis [...] ce goût, simple et unique dans son principe, se varie et se multiplie en une infinité de manières [...]. Ceux-mêmes qui, dans des siècles plus cultivés, sont sans études et sans belles-lettres, ne laissent pas de prendre une teinture du bon goût dominant [...] Il y a peu de nos guerriers aujourd'hui qui n'écrivent plus correctement et plus élégamment que Villehardouin, et les autres officiers qui vivaient dans un siècle encore grossier et barbare [...] La dépravation du goût dans les arts a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature. Les ornements chargés, confus, grossiers, des anciens édifices gothiques, et placés pour l'ordinaire sans choix, contre les bonnes règles et hors des belles proportions, étaient l'image des écrits des auteurs du même siècle<sup>4</sup>.

Ne parlons pas de l'occitan ! Rollin entend qu'on éduque le plus possible les

---

nel sous la Révolution est, en mai 1794, l'auteur d'un célèbre rapport, en suite de quoi la Convention condamne les patois et établit un instituteur par commune.

<sup>4</sup> Ch. Rollin : *Traité des Etudes*, Paris, (rééd. des O. C., 1818), t. XVI, vol. 1, xlviii–lij.

enfants en latin ; avec le grec, ce doit être la vraie langue maternelle d'une bonne éducation, comme avait coutume de le faire Estienne ; le français lui-même ne vient qu'en troisième et c'est, évidemment, celui de l'Académie<sup>5</sup> :

Il est honteux que ignorions notre propre langue [...]. La prudence du maître peut seule, dans l'âge dont il s'agit, en régler et le temps et la manière [...] car il est à souhaiter que l'on continue cet exercice pendant tout le cours des études<sup>6</sup>.

Il n'est pas jusqu'à la prononciation qui ne doive être normalisée, en français de Paris, mais dans l'esprit de Quintilien :

Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, et pour eux-mêmes et pour leurs disciples [...] On doit prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace d'au moins une demi-heure [...] M. Lenglet [...] excellait dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste<sup>7</sup>.

Avec La Harpe (1739–1803), la littérature française se taille la place de choix, mais uniquement celle du siècle de Louis XIV et des Encyclopédistes. Les conférences données rue de Valois constituent Le Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne (1786–1799). Ici aussi l'histoire commence avec les Anciens : la Poétique d'Aristote, le Traité du sublime de Longin introduisent à un chapitre qui se passe de commentaire : «de la langue française comparée aux langues anciennes» (Livre I, 1<sup>ère</sup> partie, ch. III). La Harpe y fait silence sur le Bas-Empire, tout le Moyen Age, la Renaissance :

Il y a donc un art d'écrire ? oui, sans doute. Cet art ne peut exister sans talent. Tels étaient sans contredit Brébeuf et Lemoine, l'un, traducteur de Lucain, l'autre, auteur du Poème de Saint Louis. Tous deux avaient beaucoup de ce qu'on appelle esprit poétique ; tous deux ont des passages d'une beauté remarquable, et tous deux ont éprouvé depuis cent ans la réprobation la plus complète : celle de n'avoir point de lecteurs. (p. VIII.)

— On a cité des écrivains qui ont réussi, dit-on, sans connaître ou sans observer les règles de l'art, tels que le Dante, Shakespeare, Milton et autres. C'est s'exprimer d'une manière très fautive. Le Dante et Milton connaissaient les Anciens, et s'ils se sont fait un nom avec des ouvrages monstrueux, c'est parce qu'il y

<sup>5</sup> A propos d'une autre Académie : «Le troisième (article du règlement de l'Académie protestante de Die-en date du 28. X. 1604) n'aurait pas été approuvé par Roumanille, Mistral, Aubanel et nos joyeux Félibres. Il abolit l'usage du patois et ordonne de s'exprimer en français, depuis la 7<sup>e</sup> jusqu'à la 4<sup>e</sup>, recommande l'assiduité aux élèves, la fermeté aux régents...» (A. Mailhet : *Histoire de Die*, Paris, (1<sup>e</sup> éd. 1897), reprint *Le Livre d'Histoire*, 2003 : 180).

<sup>6</sup> Ch. Rollin : *Traité des Etudes*, op.cit. : t. XVI, 20.

<sup>7</sup> Ch. Rollin : *Traité des Etudes*, op.cit. : t. XVII, 642/3.

a dans ces monstres quelques belles parties exécutées selon les principes. Ils ont manqué de la conception d'un ensemble mais leur génie leur a fourni ces détails où règne le sentiment du beau, et les règles ne sont autre chose que ce sentiment réduit en méthode. (p. IX/X.)

–J'ai dit que ces deux mots le génie et le goût, pris dans un sens absolu, étaient particuliers à notre langue, et cela me conduit à une dernière remarque... En grec et en latin le goût ne pourrait guère se traduire que par jugement, quant à celui de génie le mot grec ou latin (*ingenium*) qui pourrait mieux y répondre n'exprime que l'esprit, l'intelligence, dans tous les sens (*ingenium*)... il leur faudrait des épithètes et des périphrases. (p. XXVIII/XXIX)

–En vous invitant à ce Lycée, on a voulu y réunir tous les genres d'instruction et d'amusement. En est-il un plus noble et plus intéressant que celui qu'on vous y propose? C'est de vivre et converser avec tous les grands hommes de tous les âges, depuis Homère jusque Voltaire, depuis Archimède jusqu'à Buffon...

–C'est auprès de vous que viendra se réfugier leur gloire outragée et que reposeront entiers, au milieu de vos hommages leurs monuments que l'on voudrait mutiler (p. XXXIV/V)<sup>8</sup>.

On aura bien remarqué que si les étrangers font maintenant l'objet d'un peu d'attention, il n'y a néanmoins pas de place pour le Moyen Age!

Le troisième exemple de cours nous est fourni par deux respectables inspecteurs généraux de l'Université impériale : MM. Noël et de La Place. Leur Cours de littérature comparée : Leçons françaises de littérature et de morale, a été précédé de Leçons de littérature antique, complété de Leçons de littérature espagnole, italienne ; mais point d'anglais, ni d'ancien français, encore moins de provençal. Nos pédagogues procèdent par genres et sous-catégories littéraires (poésie/prose-narration-portrait-fable-caractères-parallèles) ; chaque section est illustrée par des morceaux choisis tirés des auteurs français du 17<sup>e</sup> au début du 19<sup>e</sup> siècle ; Voltaire y cotoie l'abbé Maury, Racine voisine avec Marchangy, Fontanes et Chateaubriand ; en début de chapitre il y a toujours un recueil de préceptes, tirés des meilleurs maîtres ; c'est là que se cachent le goût et l'exclusive ! Voici celui qui concerne la poésie, emprunté à Marmontel, il s'ouvre à l'Italie pétrarquiste, mais ignore, évidemment, le lyrisme d'oc :

Le grand avantage des poètes lyriques de la Grèce fut l'importance de leur emploi et la vérité de leur enthousiasme.

Le rôle d'un poète lyrique dans l'ancienne Rome et dans toute l'Europe moderne n'a jamais été que celui d'un comédien ; chez les Grecs au contraire c'était une sorte de ministère public, religieux, politique ou moral.

Ce fut d'abord à la religion que la lyre fut consacrée [...] dans quel autre pays que la Grèce la poésie lyrique a-t-elle eu son caractère sérieux et sublime, si ce

<sup>8</sup> J. F. La Harpe : *Lycée*, rééd. 1822, t. 1.

n'est chez les Hébreux et peut-être aussi dans nos climats du nord, du temps des Druides et des Bardes ?

[...] Les hommes de génie que l'Italie moderne a pu produire dans ce genre sublime, comme Chiabrera et Crudeli n'ayant à s'exercer que sur des sujets vagues n'ont été comme Horace que de faibles imitateurs de ces hommes passionnés [...] En Espagne, nul encouragement et aussi nul succès pour le lyrique sérieux et sublime, quoique la langue y fût disposée [...] L'ode, en Angleterre, a eu plus d'émulation et plus de succès, mais ce n'est là encore qu'un enthousiasme factice. Si on veut trouver l'ode antique il faut chercher dans les poésies des anciens Bardes ; c'est Ossian qu'il faut entendre, gémissant sur le tombeau de son père [...] Ce n'est point un jeu de l'imagination que les cantiques de Moïse et ceux de David ; ils chantaient l'un et l'autre avec une verve que l'on appellerait génie [...] C'est cette inspiration et les élans rapides qu'elle donnait à leur âme que les poètes allemands ont imité de nos jours. Mais le vague de leurs peintures, l'allégorie continuelle de leur style, les détails recherchés de leurs descriptions font trop voir que leur enthousiasme est simulé. Le seul de ces poètes qui ait donné à l'ode son caractère antique c'est le célèbre Gleim, dans ses chants de guerre prussiens [...] on l'a comparé aux Bardes des Germains et aux Scaldes des anciens Danois.

L'ode française a de la pompe du coloris, de l'harmonie mais elle est peu rapide, et encore moins passionnée [...] (Pourtant) quels moments que la mort de Henri IV [...] ces odes sont froidement belles et on les lit comme ils les ont faites, c'est à dire sans être ému<sup>9</sup>.

En vérité on regrettera ici, beaucoup plus sans doute que chez Rollin, l'ignorance complète—ou le dédain—dans lesquels demeurent les Antiquités de la France. Assurément l'enseignement n'a pas fait sa place à la composante méridionale du pays. Et pourtant Noël et La Place étaient les contemporains de Raynouard et Fauriel ; dans les dernières éditions, parues sous le 2<sup>e</sup> Empire, on aurait pu intégrer les découvertes des comparatistes et la réhabilitation des romanistes. On l'aurait fait d'autant mieux qu'il existe dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, au début du Romantisme, un « style troubadour ». Ce dernier a existé en peinture (chez Delaroche, chez Déveria), en musique (avec la mode de la romance), à l'opéra (dans Richard Cœur de Lion, de Grétry, par exemple), on le retrouve en littérature, par exemple chez Chateaubriand, et chez les historiens<sup>10</sup>. Il est donc patent que perdurent une lacune, une censure. Mais à quel point le fait était-il répandu ?

<sup>9</sup> J.-Fr. Marmontel : *Eléments de littérature*, t. III. Noël et de La Place : *Cours*, 28<sup>e</sup> éd., 1851 : t. II, pp. 444–446.

<sup>10</sup> Le protestant Nîmois Guizot est un des premiers à relater avec émotion la Croisade contre les Albigeois dans *Histoire de la civilisation en Europe*.

### Le Midi de la France aurait-il une culture ? Les visiteurs du Midi

Laissons Racine demander vainement en français -de Versailles— ses commodités ; laissons les Anglais apprécier, depuis lady Montague<sup>11</sup>, les Pyrénées, le Béarn, son vin, son accent ; oublions même le bon abbé Papon qui dans son *Voyage en Provence* (1780) se plaît à rappeler la mémoire des troubadours, à citer quelques expressions provençales. Ces voyageurs ne manient que l'anecdote.

Regardons plutôt un Rastignac marseillais : Adolphe Thiers ; journaliste, avocat, plein d'ambition, il entreprend en 1822 une tournée pour le National afin de renseigner les libéraux de Paris sur l'agitation à la frontière espagnole (agitation qui va provoquer l'intervention armée de Louis XVIII et de son ministre Chateaubriand). Quoi qu'il soit issu du Sud Thiers n'aime pas du tout la région ; le pays le rebute, lui semble arriéré, sauvage :

Je voudrais bien, sans plus de retard, me porter tout de suite à Perpignan ou dans la Cerdagne et montrer au lecteur ces moines, ces guenilles, ce peuple enfin, si pittoresque et qui ressemble à une migration d'Asiatiques au milieu des Européens<sup>12</sup>.

Assurément aucune culture par ici, pas de civilisation ; les Espagnols émigrés, la mixité raciale corrompent le Languedoc et l'opposent à la Provence :

On peut dire que le Rhône en est la limite [...]. Dès qu'on l'a franchi on est frappé d'une prononciation nouvelle [...] Bientôt, parcourant les côtes de la mer, toujours à deux ou trois lieues du rivage on trouve Nîmes avec ses arènes, son pont du Gard, ses passions violentes, la savante Montpellier aux mœurs élégantes, au caractère fin et mesuré ; on arrive enfin dans le Roussillon, l'antique Narbonne se montre, et l'Espagne elle-même semble vous apparaître. La vieille langue romane qui, mêlée à l'italien dans le Piémont, au français dans la Provence, à l'espagnol dans le Languedoc, forme tour à tour le piémontais, le provençal, le languedocien est devenu ici le catalan presque pur [...]. Les hommes portent un long bonnet rouge qui pend derrière le dos et qui n'est, je pense qu'une dégénération des Catalans [...]. Les grands traits maures ne se remarquent pas encore sur leurs visages, leur attitude n'est pas encore fière et orgueilleusement indolente<sup>13</sup>.

Passons sur les erreurs linguistiques, Thiers n'est pas philologue ; en revanche il fait montre d'un esprit voltairien, au sens de *L'Essai sur les mœurs* ; il croit voyager chez des fauves ou des sauvages ! Tartarin à l'envers ? L'arriération des Occitans ne mérite ni dignité ni curiosité.

<sup>11</sup> Cf. *Lettres de milady Montague*, Paris 1830.

<sup>12</sup> A. Thiers : *Les Pyrénées et le Midi de la France*, Paris, 1823, 2.

<sup>13</sup> *Ibid.* : ch. V, 75/6/7.

Or notre Rastignac donne le ton, il met à jour une «question du midi», question politique, sociale, comme on parle d'une question d'Orient ou de la question coloniale. On trouve la même façon de penser chez Aubin Louis Millin, chez Mérimée; en tournées d'inspections archéologiques et patrimoniales, ils n'ont pas un regard pour les façons de vivre, de parler des Méridionaux; Stendhal, pour sa part, touriste dans le Midi, en 1838, quoiqu'il se veuille sociologue et ethnologue, ne relève que des particularismes ou des singularités. Alors qu'il connaissait Fauriel, alors qu'il parle, dans *De l'Amour*, de la «courtoisie» des troubadours, jamais il ne remonte à leurs origines; jamais il ne s'interroge sur l'ancienneté de la région, encore moins sur à la langue du pays :

Je comprends parfaitement le toulousain, qui ressemble infiniment plus à l'italien qu'au français; il me semble entendre un dialecte d'Italie. Une femme vient de dire à côté de moi *passegiat* pour promener; la phrase m'indique que *pl* veut dire beaucoup; il y a quelques mots français<sup>14</sup>.

L'opinion française moyenne, nous la découvrons, enfin, dans les annuaires, les répertoires statistiques de l'époque. Par exemple Delacroix, auteur du volume consacré à la Drôme, écrit :

L'usage de la langue française n'est inconnu sur aucun point du département : on la comprend et on la parle dans l'occasion, surtout avec les étrangers, mais dans les campagnes... le patois est le langage habituel. Les personnes les mieux élevées, hommes et femmes, conversent presque toujours en patois dans le sein du ménage, ce qui les met dans le cas de parler et surtout de prononcer moins bien le français... On voit que les choses se sont fort améliorées depuis l'année 1661 (Racine à Lafontaine, à Valence).

Le mouvement en quelque sorte universel imprimé par la révolution, le progrès des Lumières, l'instruction beaucoup plus répandue qu'autrefois ont rendu et rendent chaque jour encore l'usage de la langue française plus général...

Le patois est fort riche pour exprimer avec précision et vivacité les besoins, les actions, les sensations ordinaires, mais il est pauvre pour rendre les sentiments élevés et les idées abstraites.

Ce n'est pas du reste comme dans les départements du nord et dans les environs de Paris un jargon où l'on reconnaît toujours les mots français, horriblement défigurés par des solécismes et des barbarismes; le dialecte méridional tient à une véritable langue; il est assujéti à des règles générales et fixes. Ce

<sup>14</sup> Stendhal : *Mémoires d'un touriste, Voyage dans le Midi de la France*, Paris : la Découverte, 1981 : t. III, 58). Dans le même sens, la remarque à propos du café au lait, servi à Paris dans des tasses, qu'à Toulouse on nomme des bols : «Le garçon m'a servi une demi tasse. J'ai expliqué ce que je voulais. Alors, Monsieur, il faut dire un bol!» (*ibid.* : 53).

sont les traditions de l'ancienne langue romane, qui se forma, après l'établissement des Goths et des Bourguignons, du mélange assez régulier des langues du nord avec celles du midi de l'Europe. [...] Montélimar forme ainsi le milieu de cette ligne, dont les deux extrémités sont Saint Laurent du Var et Béziers. Quant à la ligne intermédiaire qui sépare le provençal du languedocien, elle est formée [...] par le cours du Rhône<sup>15</sup>.

On a bien dit : « patois », « mélange des langues nord avec celles du midi » ; on remarque le caractère prêté à ces patoisants : ils sont frustrés, rustiques, mal armés pour s'élever jusqu'à la sphère des sentiments. De culture ou de contre-culture il ne saurait être question, encore moins de complémentarité ou d'antagonisme ; le poids n'y est pas !

### **Philologues et historiens : témoignages d'une renaissance**

A la vérité, se demander si le provençal constitue une culture, une culture occultée ou combattue, a semblé, à l'époque, moins important que le problème de la langue, de sa conservation, de sa compréhension. L'Occitanie n'a pas fait l'objet, à cet égard, d'un traitement différent du breton, ou du basque, mais elle a bénéficié d'un plus grand nombre de travaux.

Une foule de faits, de dates, de titres s'offrent à nous ; je n'en rappellerai que quelques uns<sup>16</sup>. De nombreux savants ou érudits se sont intéressés aux vieilles langues de la France, et cela indépendamment des lois de l'Etat, des principes d'éducation, du goût dominant, qu'on a dits, à Paris. Déjà le R. P. Bouhours (1628–1702), dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1674) consacrait un long passage de son ouvrage à exposer de quels éléments très variés et plus anciens se composait le français. Au 18<sup>e</sup> siècle. Bonamy fait le même raisonnement dans un *Mémoire sur la langue des Serments de Strasbourg* et dans *Les causes de la cessation de la langue tudesque en France*. Au début du 19<sup>e</sup>s. l'Académie celtique spécialisée à l'origine (1804) dans les origines gauloises du français devient en 1813 Société des Antiquaires de France pour l'étude et l'édition des antiquités nationales. Pas seulement les bâtiments, les ruines, les monnaies, les inscriptions, mais les textes et les langues qu'ils emploient intéressent alors le chercheur au premier chef. D'ailleurs dès l'année même de la création de l'Académie, Fabre d'Olivet y présente une *Dissertation sur la langue occitanique* qui fait du vieux pro-

<sup>15</sup> M. Delacroix : *Statistique du département de la Drôme*, Valence-Paris, 1835 : 293–296.

<sup>16</sup> A cette occasion je reconnais ma dette immense envers J.R. Saint Gérard ; voir sa longue et passionnante présentation de la *Langue du 19<sup>e</sup> siècle : Figures d'une renaissance philologique* sur le site [http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/naisphil/np\\_2.htm](http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/naisphil/np_2.htm).

vençal la souche commune du français, de l'espagnol, de l'italien. En 1808 J.-B. B. Roquefort livre un Glossaire de la langue romane en trois volumes pourvu d'un quatrième en supplément. Enfin, en 1816, François-Just-Marie Raynouard, en sus de ses recherches savantes, publie successivement, jusqu'en 1821, six volumes fameux : Choix de poésies originales des troubadours ; en préambule Raynouard explique qu'il convient de rassembler les traditions historiques, les preuves matérielles

qui attestent l'existence de la langue romane à des époques très reculées, remonter à son origine et à sa formation, offrir les éléments de sa grammaire avant l'an 1000 et donner enfin les règles complètes de cette langue perfectionnée et fixée dans les ouvrages des Troubadours. Tels sont les travaux préliminaires qui rempliront le premier volume de la collection<sup>17</sup>.

Le même Raynouard procurera en 1821 une Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des Troubadours. Elle répond, en quelque sorte, aux Observations sur la langue et la littérature provençale des Troubadours (1818) de A. W. Schlegel ainsi qu'à l'Essai d'un glossaire occitan d'Henri Pascal de Rochemure (Toulouse, 1819). Ensuite on soulignera l'importance des mesures prises par Louis-Philippe.

Sous la nouvelle Monarchie de Juillet, à l'instigation des ministres Broglie et Guizot, se créent véritablement une école philologique et une école historique françaises. La nomination de Claude Fauriel en 1830 à la Sorbonne, celle de Jean Jacques Ampère au Collège de France en 1833 n'en sont que l'aspect mondain. Les faits vraiment importants sont :

- en juin 1833 la création de la Société de l'histoire de France
- le 18 juillet 1834 celle des Comités Guizot ; destinés à fédérer toutes les recherches philologiques il leur est prescrit de se réunir «au moins une fois tous les quinze jours» ; en seront membres : Villemain, Daunou, Naudet, Guérard, Mignet, Champollion-Figeac, Fauriel, Vitet, Jules Desnoyers, Granet de Cassagnac, Fallot, V. Cousin, A. Leprévost, Mérimée, V. Hugo, Ch. Lenormant, Albert Lenoir, Didron
- la même année la publication d'une Grammaire nationale (ou Grammaire de Voltaire, Racine... renfermant plus de cent mille exemples) par Bescherelle aîné, Bescherelle jeune, Litalis de Gaux et Roze Céphas-Simon, en deux volumes chez Bourgeois-Maze, à Paris ; elle connaîtra quinze rééditions jusqu'en 1877.

Ces faits laissent paraître une sorte de contradiction : d'un côté, au nom de l'esprit «national» on bâtit une norme, une histoire nationales, mais d'un

<sup>17</sup> p. V.

autre côté on reconnaît l'importance des anciennes langues, des apports régionaux dans la formation de cette norme. Il est caractéristique que Guizot ait pu faire son premier rapport au Roi en ces termes, le 31 décembre 1833 :

Depuis quinze ans environ l'étude des sources historiques a repris une activité nouvelle [...] Partout il a été prouvé [...] que de grandes richesses restaient enfouies [...]. Au gouvernement seul, il appartient, selon moi, de pouvoir accomplir le grand travail d'une publication générale de tous les matériaux importants et encore inédits sur l'histoire de notre patrie [...] Chaque jour de retard rend la tâche plus difficile : non seulement les traditions s'effacent et nous enlèvent, en s'effaçant, bien des moyens de compléter et d'interpréter les témoignages écrits.

Tout compte fait, si la culture est un enjeu public, l'histoire et la langue occitanes n'en bénéficient pas ; mais, d'un autre point de vue, si l'on estime que la culture commence dans les bibliothèques et les universités, alors on peut parler d'une renaissance officielle des études provençales. Cela se constate dix ans plus tard, avec la 1<sup>o</sup> édition de l'Histoire de la formation de la langue française :

Ce fut alors un véritable événement littéraire. Depuis quelques années MM Raynouard, Fauriel, Paulin Paris [...] et quelques autres avaient attiré l'attention d'un public encore peu nombreux sur les textes français du Moyen Age ; les préjugés, formés au 17<sup>e</sup> et propagés au 18<sup>e</sup> siècle, contre cette vieille littérature nationale commençaient à s'effacer, mais pour la plupart des lecteurs le langage des anciens textes restait un langage barbare<sup>18</sup>.

Plutôt que de se renfermer dans l'alternative culture/contre-culture il paraît donc plus habile de considérer cet élan provençalisant comme une assimilation, certes pas désintéressée, mais résolue de l'apport occitan allogène à la koinè française qui s'élabore à Paris et pour Paris.

### Comparatisme et études provençales

Dans cette affaire on ne saurait sous-estimer l'apport déterminant des méthodes comparatistes et des premiers professeurs de cette nouvelle discipline. Il s'agit, en première ligne, de Raynouard, de Fauriel et Ampère, de quelques autres aussi<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> Avant-propos de Ch. Daremberg à la réédition de cette *Histoire*, Paris, 1871.

<sup>19</sup> Il est peut-être inutile d'insister sur quelques grands noms et travaux étrangers (L. Dieffenbach : *Über die jetzigen romanischen Schriftsprachen*, Leipzig, 1831 ; F. Bopp : *Vergleichende Grammatik*, 1<sup>o</sup> fascicule en 1833 ; F. Diez : *Grammatik der romanischen Sprachen*, 1836–1844 ;

Le premier de cette promotion n'était pourtant pas professeur. Mais il était Méridional ! François-Juste-Marie Raynouard, est né à Brignoles en 1761, avocat, poète, dramaturge (Les Templiers, Les Etats de Blois) et philologue, élu à l'Académie française en 1807, député de l'Empire entre 1806 et 1814, il meurt finalement à Passy en 1836.

L'idée originelle de Raynouard est que le latin a donné naissance à une langue romane intermédiaire dont les Serments de Strasbourg, et un fragment épique provençal relatant l'histoire de Boèce, donnent un état écrit. Raynouard note qu' «après la division des États de Charlemagne [vers l'an 1000], cet idiome continua d'être la langue des provinces du midi de la France actuelle»<sup>20</sup>. La langue romane supposée serait donc tout à la fois la mère et la propre fille d'un idiome qui assure la transmission des valeurs latines, romaines, à travers les autres langues de l'Europe méridionale.

Le travail de Raynouard est sous-tendu par la conscience de l'existence d'une «identité de la langue romane et des autres langues de l'Europe latine». Sa présentation descriptive et historique du provençal s'inscrivait dans le cadre seulement intuitif d'une parenté génétique des langues dites aujourd'hui romanes. Mais Raynouard demeure celui qui a voulu, le premier, reconnaître et défendre avec force, le principe d'une prépotence du provençal<sup>21</sup>.

Les véritables fondements de l'entreprise relèvent du contexte idéologique qui accompagne, en France, à l'époque, la naissance de la grammaire comparée. Cette entreprise scientifique se donnait en effet comme objectif de remonter, à travers la comparaison indo-européenne, jusqu'aux origines du langage et de la religion, qui donnerait ainsi accès à un état primitif de la culture humaine. Dans cette perspective, on conçoit que les monuments de la langue provençale, ordonnés et classés par Raynouard, aient pu exercer sur lui — du fait de leur caractère archaïque, ancestral — une forte impression patriotique. Raynouard, encore une fois, était Académicien et député ! Le passé linguistique, remis à disposition d'un ensemble de lecteurs, de sa-

---

G. Cornwell-Lewis : *Essai sur l'origine et la formation des langues romanes*, Oxford, 1835) ; en revanche on rappellera l'intérêt manifesté par Nodier (*Notions élémentaires de linguistique ou histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Bruxelles, 1834) ainsi que les contributions de De Gabrielli (*Manuel du provençal*, Aix en Provence, 1836), de nouveau Raynouard (*Lexique roman ou dictionnaire de la langue des Troubadours*, Paris, 1838) et, bien sûr, le premier cours de grammaire comparée dispensé par Emile Egger (1813–1855) de 1839 à 1861 à l'E. N. S.

<sup>20</sup> F. Raynouard : *Grammaire comparée : Éléments de la grammaire de la langue romane*, Paris, 1816 : 33.

<sup>21</sup> Ce que Diez a contesté pour que le provençal fût replacé à un rang égalitaire parmi les langues-sœurs du latin.

vants, d'érudits, prenait corps sous la forme de textes littéraires aptes à devenir partie intégrante d'un patrimoine culturel, d'une tradition communautaire, qui établissait ou rétablissait la prééminence française, la légitimité ancestrale de sa culture contestées, à la même époque, de multiples manières.

Certes les parlers d'oc apparaissaient comme minoritaires et gravement endommagés, puisqu'on ne cessait de produire des cacologies — provençales, gasconnes, etc. — qui en dénonçaient les défauts aux yeux de Paris, on leur proposait donc des correctifs normatifs. Mais, en faisant de la langue provençale le prolongement durable d'un idiome ancestral dont il donnait à lire les réalisations littéraires les plus remarquables, Raynouard faisait bien œuvre politique salvatrice. Les pouvoirs officiels l'ont bien compris !

Ce que Raynouard a commencé à propos de la littérature des troubadours, Fauriel (1772–1844) l'a magnifiquement amplifié pour tout l'ancien provençal.

Fauriel non plus n'est pas, à l'origine, un professeur. Il a connu une existence contrastée, voire mouvementée ; élevé chez les Oratoriens de Tournon, maire de Saint Etienne sous la Révolution, secrétaire de Fouché sous l'Empire puis retiré, simple érudit, homme de lettres, vivant de ses rentes et avec ses amis (les Idéologues de la « Société d'Auteuil », Manzoni, Mlle. Clarke, Guizot, F. Schlegel) jusqu'à ce que le régime de Juillet, en la personne du duc de Broglie, l'appelle, en octobre 1830, à une chaire de langue et littérature de l'Europe méridionale à la Sorbonne ; nul n'y était mieux indiqué, car Fauriel est un linguiste hors pair, connaissant quantité de langues indo-européennes, dont, tout le premier, le sanscrit. Fauriel est l'introducteur de Dante en France, le traducteur et le conseiller esthétique de Manzoni, de Baggesen, de Mérimée, le collecteur des chants populaires grecs modernes, serbes et... provençaux<sup>22</sup>. Le détail est très important : à la différence de Raynouard, Fauriel n'est pas un nationaliste, ni un homme public ; peut-être d'ailleurs cette discrétion empêche-t-elle qu'il ait joué un rôle patent dans la définition des sources et des modèles culturels français, lui préférant une lente, longue, perpétuelle quête des origines. Cette tendance à remonter aux temps archaïques, aux sources, conduit Fauriel à préférer la poésie populaire et son probable premier truchement : l'épopée. Sainte-Beuve nous a laissé de Fauriel un portrait très juste, très nuancé, informé de première main :

Fauriel fut amené, par l'étude des littératures, des philosophies, des langues, par l'étude de l'arabe, comme par la lecture du Dante, par tous les points à la fois, à sentir la différence qu'il y a entre la société moderne et l'ancienne. Savant original et sagace, érudit philosophe, comme il n'y en avait pas eu encore

<sup>22</sup> Cf. M. Ibrovac : *Claude Fauriel*, Paris : Didier, 1966.

de semblable en France [...] ce qu'on a ainsi retrouvé de lui en fait de travaux considérables et silencieux, de matériaux d'études et de masses d'écritures, de glossaires en toute langue (langue basque, dialectes celtiques) est prodigieux [...] tout aboutit manifestement ou du moins converge dans son esprit aux origines de la civilisation moderne. Il attachait à ce mouvement de renaissance première la plus grande importance [...] à savoir, par exemple, l'amour moderne, la chevalerie. Il recherche donc curieusement les origines de ces créations si chères à son âme délicate ; il les recherche en germe chez les Arabes, chez les Vascons, chez les Aquitains et Gallo-Romains [...] il ne met tant de prix à ses chers Provençaux que parce qu'il découvre véritablement en eux la première fleur de l'arbre moderne [...].

Il entreprend l'histoire des troubadours non en philologue, ni par esprit de patriotisme local, mais dans une vie intimement philosophique [...]. Il pensait que c'est de là qu'il faut dater l'histoire des littératures et des sociétés modernes [...].

Tel est le vrai Fauriel : c'est l'histoire qui a l'immense prédominance en lui, même lorsqu'il se présente à titre de critique<sup>23</sup>.

L'Histoire de la poésie provençale, publiée en 1846/7 à titre posthume par J. Mohl, mais conçue dès 1806, n'est autre que le premier cours professé en Sorbonne en 1831 et 1832. Fauriel y parle de quasiment tous les aspects du sujet : philologie, histoire, sociologie, littérature, cette dernière détaillée dans tous ses genres (lyrique, épique, moral), tous ses auteurs, ses chefs d'œuvre (Fierabras, Perceval). Il ne servirait pas à grand'chose d'en faire un résumé forcément fastidieux et hâtif. En revanche nous en soulignerons l'esprit :

Cette littérature est bien réellement aujourd'hui, pour nous, une littérature étrangère. La contrée qui en fut le berceau ne faisait point alors partie de la monarchie française et la langue qui lui est propre diffère à peu près autant du français que l'italien ou l'espagnol. Mais ce n'est point à raison de ces convenances secondaires que je suis déterminé [...].

L'ancienne littérature provençale n'est pas seulement la première en date des littératures de l'Europe moderne. C'est elle qui a agi le plus tôt et le plus longtemps sur la plupart des autres, qui leur a donné le plus de son esprit et de ses formes et dont l'histoire tient le plus à la leur<sup>24</sup>.

On ne saurait entrer plus justement dans la problématique d'aujourd'hui ! Et on notera au passage la marque de fabrique des comparatistes français : recherche des influences, positivisme littéraire, définition d'une culture moderne par opposition à celle d'Ancien Régime, trop antiquisante.

<sup>23</sup> Ch. A. Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, Paris : Didier, 1846 : t. II, 535–536.

<sup>24</sup> C. Fauriel : *Histoire de la littérature provençale*, Genève, (1846), Slatkine reprints, 1969 : t. I., p. VII.

Le côté polémique manque totalement chez Fauriel. Ce dernier est à la fois parfaitement détaché de tout esprit partisan et rempli d'un zèle abso- lument scientifique. Ainsi lorsqu'il esquisse une géographie linguistique de la Gaule du Haut Moyen Age. A la fin du 5<sup>e</sup> siècle il y eut jusqu'à huit ou neuf langues parlées dans l'étendue de notre pays ; deux siècle plus tard s'y ajoute l'arabe des conquérants musulmans établis dans la Septimanie ; mais avant la fin du 10<sup>e</sup> siècle la plupart avait disparu, en premier le gaulois (dès la fin du 5<sup>e</sup> siècle), le grec des Massaliotes (passée la fin du 6<sup>e</sup> siècle), avant la fin du 8<sup>e</sup> siècle, l'arabe car les Maures sont refoulés au delà des Pyrénées, en même temps «il y a toute apparence que les Visigoths et les Burgondes avaient renoncé à leurs idiomes teutoniques»<sup>25</sup>. Au 10<sup>e</sup> siècle l'histoire ne trouve plus que quatre différentes langues dans les limites de la Gaule : le francique, dans l'ancienne Belgique, le celtique en Armorique, le basque (ou ancien aquitain) dans les vallées des Pyrénées occidentales.

Dans tout le reste du pays les Gallo-Romains parlaient une autre langue, en grande partie dérivée du latin, à laquelle les historiens donnent le nom de langue romaine rustique [...] et qui fut un peu plus tard nommé langue ro- mane ou roman. Divisé en nombreux dialectes dont les deux plus tranchés, aux deux extrémités du pays formèrent, l'un le français, ou roman du Nord ; l'autre le provençal ou roman du Midi<sup>26</sup>.

Brillant exposé ! Habile aussi parce qu'il se joue dialectiquement de l'op- position exogène vs. ancestral ; surtout il tord le cou à toute connotation méprisante en n'employant jamais le mot «patois».

Avec une discrète mais implacable précision Fauriel délivre, me semble- t-il, un jugement définitif et bien balancé ; le provençal a pu être l'expression d'une grande culture, mais son temps, la civilisation occitane qui le portait sont révolus :

Le provençal, pris au degré de raffinement et de développement où le montrent les poésies des troubadours [...], le provençal littéral put être et fut probable- ment parlé dans les petites cours du Midi et par les classes féodales et chevale- resques. Mais il ne le fut certainement jamais par le gros du peuple [...]. Il y eut donc ainsi un provençal rustique et un provençal grammatical, comme il y avait eu plus anciennement le latin rustique et le latin grammatical. La ressemblance ne se borna pas là. A la suite des désastres qui anéantirent la civilisation pro- vençale, l'idiome poli des troubadours cessa d'être parlé et il n'y eut plus dans les contrées où il avait fleuri que les dialectes populaires aujourd'hui persistant, bien que très modifié par le français. Ce fut la même petite révolution que celle qui avait mis le roman méridional à la place du latin<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> *Ibid.* : 194.

<sup>26</sup> *Ibid.* : 194/5.

<sup>27</sup> *Ibid.* : 232.

### Synthèses, consommation, dépassement

L'autre grand comparatiste Jean Jacques Ampère (1800–1864) n'a pas joué vis à vis de l'occitanisme le même rôle que son ami et aîné Fauriel. Pourtant sa position est peut-être plus caractéristique parce que, tout en étant distancée, elle revêt néanmoins un caractère politique.

Ampère commence sa carrière enseignante à l'Athénée de Marseille, en 1827, par des cours sur la mythologie comparée et la poésie du Nord ; le succès est tel qu'il est appelé à suppléer Fauriel et Villemain à la Sorbonne avant d'être élu au Collège de France, comme successeur d'Andrieux, en 1833, à la chaire de littérature française. Il deviendra également Académicien en 1847. Ainsi Ampère est un personnage officiel. Ces derniers détails ne sont pas sans importance ; en effet, au milieu d'une très vaste et très diverse activité de publications (y compris des vers), Ampère a rédigé deux volumes qui sont un peu la parole des institutions d'Etat ; il s'agit de l'Histoire littéraire de la France avant le 12<sup>e</sup> siècle et de l'Histoire de la formation de la langue française. On sent la force des adjectifs...

Il est peu question du provençal dans l'Histoire littéraire ; l'accent est mis, dans ces trois épais volumes, fort érudits, sur Charlemagne, sur le catholicisme, sur l'héritage latin. En ce sens on pourrait avoir l'impression d'un antagonisme entre l'oïl et l'oc. :

Ce n'est pas ma faute, après tout, si César a conquis les Gaules, si le christianisme les a trouvées latines, si les Barbares ont été forcés de dépouiller leur propre idiome [...] si l'unique culture du pays que nous habitons, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, a été latine, si le moyen âge, même après l'introduction de la littérature vulgaire, a continué l'usage du latin, si, à la Renaissance, l'Europe a été latine encore une fois ; si, pour ce qui nous concerne particulièrement, en France, le 17<sup>e</sup> siècle, averti par son instinct profond du génie de notre langue et de notre littérature, s'est refait presque complètement latin<sup>28</sup>.

Les Troubadours, les Félibriges ne seraient-ils plus Français ? En fait, il y a confusion ; et au dernier tome, livre III, chapitre 1, Ampère met nettement les choses au point :

On ne doit point confondre, comme on l'a fait trop souvent, sous une même dénomination et envisager comme un tout véritable les pays dont l'ensemble s'est appelé depuis la France, et qui étaient alors très distincts. Cette confusion est encore moins permise depuis qu'a paru l'Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germaniques par M. Fauriel. Une portion de la Gaule méridionale, la Septimanie, passa immédiatement des Goths aux Arabes. Elle

<sup>28</sup> J.J. Ampère : *Histoire littéraire de la France avant le 12<sup>e</sup> siècle*, (1839), Genève, Slatkine reprints, t. I, p. X.

ne tomba aux mains des Francs que sous le dernier prédécesseur de Charlemagne. La Provence est restée très longtemps un pays gréco-romain, s'isolant de la monarchie franque ; jamais elle n'en fut plus indépendante qu'au 7<sup>e</sup> et dans la première partie du 8<sup>e</sup> siècle. Enfin un grand royaume d'Aquitaine, qui s'étendait entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées [conserva longtemps] une existence propre<sup>29</sup>.

Ampère est un historien, alors que Fauriel brillait comme linguiste ; mais de l'un à l'autre existe un relais amical :

Eginhard nous apprend que Charlemagne connaissait plusieurs langues : d'abord la langue latine, qu'Eginhard appelle avec raison une langue étrangère, car la langue franque était la langue maternelle de Charlemagne, puis le grec [...] Charlemagne paraît même n'avoir pas été tout à fait étranger aux langues orientales [...].

La civilisation moderne, c'est, je l'ai dit, l'ancienne culture romaine à laquelle l'énergie germanique fournit un nouveau corps et le christianisme un nouvel esprit<sup>30</sup>.

A de nombreuses reprises Ampère souligne l'originalité des anciens idiomes, leur importance ultérieure vis à vis du français :

Bien que l'objet de cet ouvrage soit la littérature latine antérieure au 12<sup>e</sup> siècle [...], je ne puis m'abstenir de constater, dès à présent, dans la période que nous avons traversée, l'existence d'une langue autre que le latin et qui, sous les noms de rustique, romane, vulgaire a été la mère du français et du provençal<sup>31</sup>.

On voit qu'Ampère commence l'histoire là où Fauriel l'arrêtait, mais sans le moindre antagonisme.

Sainte-Beuve l'a l'expliqué avec nuances, en un autre fameux « portrait contemporain » :

Une étude sur J.J. Ampère, ce littérateur polygraphe et complexe, cet esprit trois fois distingué [...] exige un premier coup d'œil et un aperçu qui embrasse rapidement le progrès antérieur et l'état de la littérature comparée en France au moment où il y intervint, car Ampère, à son moment, a peut-être été le critique et l'historien le plus curieux, le plus à l'affût et le mieux informé des littératures étrangères, le plus attentif à les interroger et à nous les présenter dans leurs vivants rapports avec la nôtre. Il s'est intitulé, en quelques uns de ses livres, le critique en voyage, littéralement ou au moral, il l'a été de tout temps<sup>32</sup>.

Le sentiment d'une complémentarité se fait de plus en plus net au fil du temps. Ainsi Eugène Baret, nommé sous le Second Empire, à une chaire

<sup>29</sup> *Ibid.* : t. III, 3.

<sup>30</sup> *Ibid.* : 39.

<sup>31</sup> *Ibid.* : 473.

<sup>32</sup> Sainte-Beuve : *Nouveaux Lundis*, Paris, 1858, t. XIII, p. I.

de littérature comparée auprès de la nouvelle Faculté de Clermont-Ferrand, s'inscrit dans la lignée de Raynouard, de Fauriel ; il déplore la consommation de l'occitanisme, depuis «la révolution désastreuse opérée par la croisade contre les Albigeois» ; il explique le phénomène par un constat socio-économique que n'auraient pas renié les Mémoires d'un touriste :

Je pleure sur l'infériorité sociale des peuples de ces contrées, je gémis, dans l'intérêt de la puissance de mon pays, de voir tant de qualités d'esprit, tant de ressources territoriales étouffées faute d'essor ou annihilées par l'éloignement et ma secrète ambition [...] serait, en rappelant au Midi qu'il eut jadis le pas sur le Nord, de l'exciter à demeurer aujourd'hui moins en arrière<sup>33</sup>.

Avec une sorte d'irénisme, qui n'existait pas chez Fauriel, ce jeune professeur insiste sur la perfection atteinte par les troubadours, au 11<sup>e</sup> siècle, «sous le sceptre paternel des Guillaume de Poitiers, des Raymond de Toulouse, des Béranger de Provence»<sup>34</sup> ; il leur prête légitimement une influence sur Pétrarque, sur les Minnesänger, sur Chaucer<sup>35</sup>. Mais surtout il souligne, d'une façon personnelle et singulière, une douceur, un ton, un tempérament qu'il retrouve chez plusieurs auteurs classiques français :

Il serait puéril, pour ne pas dire insensé, de songer un moment à regretter, à contester la glorieuse prééminence de la littérature française ; mais il est permis de rappeler, qu'en prose du moins, cette belle littérature doit la plus grande partie de sa gloire à des hommes de la race des troubadours : j'en atteste Montaigne, Balzac, Pascal, Fléchier, Fénelon, Massillon, Montesquieu, Rousseau<sup>36</sup>.

A la dernière phrase près, qu'on peut trouver terrible, on ajoutera que souvent les provençalisans ont souvent alimenté eux-mêmes cette vision des choses. Ils ont implicitement minoré leur être propre. Une des causes de l'échec du Félibrige tient au caractère délibérément folklorique du mouvement. Car Mireille est passée à la postérité moins à cause de Mistral que grâce à Bizet, donc abstraction faite de sa langue. Mais il est un cas très drôle et très caractéristique : celui de Charles Maurras.

On est frappé de voir comment, au tournant du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle, Maurras s'est voulu d'abord poète, poète provençal<sup>37</sup> et nullement homme

<sup>33</sup> E. Baret (1816–1887) : *Espagne et Provence : Etudes sur la littérature du Midi de l'Europe* (pour faire suite aux travaux de Raynouard et Fauriel), Paris, 1857 : VIII.

<sup>34</sup> *Ibid.* : 13.

<sup>35</sup> Cf. 73 et 77.

<sup>36</sup> *Ibid.* : 26.

<sup>37</sup> Cf. Ch. Maurras : *Brèn de memòri*, slnd, Ville ; on consultera aussi l'intéressant article de D. Lindenberg : «Le mirage provençal de Maurras» in *La pensée de midi* n° 55.

politique ! Or pour son œuvre littéraire l'emploi du français s'enracine dans les frugalités incomparables du provençal. Les explications autobiographiques données dans *La Musique intérieure*<sup>38</sup> sont sans équivoque. A l'époque nous sommes en plein débat sur la poésie pure ; Moréas, Mallarmé, Valéry, l'abbé Bremond sont peut-être les maîtres à penser des artistes ; ils ne sont pas les maîtres à sentir du jeune Maurras. Car c'est le Midi qui avive les sentiments, suscite les sensations rares et charmantes ; il est le terreau où s'éveillent les natures poétiques<sup>39</sup>. Maurras raconte :

S'il m'était offert de revivre l'une de mes heures passées, je n'hésiterais pas à choisir ma petite enfance. Aussi loin que je peux y descendre, seul désormais, sans le secours des mémoires qui se sont éteintes, je vois de long jours filés d'or que l'hiver même éclaire d'un soleil luisant, cler et beau que nul printemps ne me ramène [...] tels ont été mes premiers pas dans les jardins et les vergers de Martigues<sup>40</sup>.

Il évoque sa famille : la mère, Provençale authentique, la nourrice («ma bonne Sophie»), venue des montagnes du Diois, attirée par la mer, le couple des fermiers, le vieux Marius qui garde «la vibration des roulades de la romance qu'il a rapportée de Toulouse»<sup>41</sup> ; il y a surtout la noble figure d'un père intimement séduit par le Midi et converti à ses mérites :

Il n'était pas né dans notre petite ville. Bien avant qu'il s'y mariât le pays lui avait plu par l'accent généreux de vitalité souriante que, jadis, les Provençaux de la Renaissance ont beaucoup remarqué dans ce modeste centre de jeux et de travaux, de musique et de poésie, enfoncé et perdu dans la solitude palustre. Un murmure de fête heureuse qui ne s'en est jamais évanoui tout à fait<sup>42</sup>.

Il y a peut-être quelque chose de Darwin ou de Taine dans cet éloge d'un terroir, d'un milieu, d'un moment qui déterminent le talent, l'informent et le conditionnent ; ce père, à jamais marqué par le *genius loci*, transmet ce trait comme un gène :

Sa chanson ne s'arrêtait pas. Le sacré, le profane, tout ce qui se module à l'église ou à l'opéra, français, latin, provençal, ou méli-mélo des trois langues, il sait tout, n'oublie rien [...] il confie ce mouvement d'une âme sonore à l'oreille de

<sup>38</sup> Ch. Maurras : *La Musique intérieure*, Paris : Grasset, 1925, elles sont complétées par *Au signe de Flore*, Paris : Grasset, 1933.

<sup>39</sup> Il est curieux de noter le même raisonnement chez Zola ; dans *l'Œuvre* il explique que ce sont les taillis, les garrigues de la campagne aixoise qui ont façonné la sensibilité de Lantier (alias Cézanne) et de son ami, Sandoz, mais ensuite il est nécessaire de «travailler», de s'élever, en venant à Paris pour s'y imposer ou mourir.

<sup>40</sup> Maurras : *La Musique intérieure, op.cit.* : 1 et 3.

<sup>41</sup> *Ibid.* : 7.

<sup>42</sup> *Ibid.* : 4.

son enfant émerveillé. De vieux sang provençal, noueux comme nos chênes, sensible et ondoyant comme nos tamaris, l'antiquité l'eût reconnu pour un véritable Ligure, peuple si musicien [...] je conserve l'enchantement et le charme de son rythme incarné m'appelant, m'attirant vers les hauteurs mystérieuses qu'il me faudrait atteindre au et à mesure que je saurais grandir. Cette impression ne faisait qu'un avec l'ample douceur de la tendre lumière dont je me sentis enveloppé<sup>43</sup>.

Il y aurait encore une longue série de figures adjacentes, fort pittoresques : les chantres de la paroisse, les professeurs du Petit Séminaire, Mademoiselle Elise, belle institutrice malade, la marraine et ses chants populaires ; toute cette enfance, cet éveil du cœur, du goût, de l'oreille, de la vue se confondent en un bruissement de langue, de ritournelles, de rythmes, de syllabes entêtantes et simples :

Croyez moi [...] mairaines, nourrices, mamans ne diront jamais trop de vers dorés aux enfants quand ils sont encore tout petits [...]. Telle fut tout d'abord l'insensibilité mallarméenne de mon cœur à tout ce qui n'était point la poésie pure. Henri Ghéon en sera triste, Albert Thibaudet réjouit [...] tel est le délicieux engourdissement que la langue des dieux insuffle à de jeunes cervelles dont on a cru remarquer la précocité<sup>44</sup>.

Mais de quelle poésie s'agit-il ? De quels vers ? De quels auteurs ? Bien sûr il y a ceux de Mistral<sup>45</sup>, dont la nièce, Marie Gasquet, est une amie<sup>46</sup> ; il y a le « cantique des Pénitents blancs qui vont devant et des pénitents bleus qui vont derrière » ; il y a Anaïs Segalas, Jean Reboul<sup>47</sup>, Roumanille<sup>48</sup> ; mais comme ils pâlisent vite, au séminaire, à côté de Musset, de Leconte de Lisle, de Lamartine<sup>49</sup>. Il est tout à fait remarquable que même la belle institutrice Arlésienne préfère à tout autre le vers sonore, si français, de Casimir Delavigne :

Si Casimir Delavigne eut le plus grand profit de cette journée, le mien n'était pas méprisable quand [...] je sautai à bas de ce lit, le cœur victorieux, ployant sous la dépouille et gonflé du trésor. La moins bien partagée fut la pauvre Mademoiselle Elise<sup>50</sup>.

<sup>43</sup> *Ibid.* : 4-5.

<sup>44</sup> *Ibid.* : 16.

<sup>45</sup> Cf. *ibid.* : 10.

<sup>46</sup> Cf. 114.

<sup>47</sup> Cf. *ibid.* : 40.

<sup>48</sup> Cf. 12.

<sup>49</sup> Cf. *ibid.* : 20, 22, 25, 34.

<sup>50</sup> *Ibid.* : 19.

Le commentaire de Maurras, sur ce point, est d'une indulgence, au fond, assez cruelle :

Cette beauté couchée dans la grâce abattue de sa force dolente ouvrant les horizons d'un lyrisme nouveau au petit garçon fasciné méritait de partir pour l'une de ces maisons du ciel des étoiles d'où les noms des mortelles de redescendent plus<sup>51</sup>.

Maurras, donc, ne tiendra pas longtemps : ses vers balancent entre le Parnasse, Moréas, le premier Valéry<sup>52</sup>. La Provence, le Midi ne sont pas arriérés ; ils seraient plutôt inaccomplis :

Le sommet du lyrisme de Mistral n'est pas là (dans Calendal) ; il faut le chercher parmi les Iles d'or et les Olivades, mais en cette année 1882 je n'avais entendu de tels sons que dans Bossuet [...] comment n'ai-je pas fait mes premiers vers dans le vertige et l'émerveillement de cette lecture<sup>53</sup> ?

Le génie méridional spontané, le goût du charme, du son, du rêve aspirent à une résonance, un truchement exogènes ; ils ne se confortent qu'avec l'apport du Nord, l'appui du français, à Paris :

Nous avons lu Mireille. René me dit : Et Calendal ? [...] La grand'mère de René avait coutume de se tourner vers ses quatre petites filles et d'ajouter en provençal le conseil que lui avait donné son propre grand—père : Vès, pichouno, fès jamai acò : voyez petites, ne faites jamais cela<sup>54</sup>.

Maurras ne s'adresse pas à quelque Académie provinciale ; il parle à Daniel Halévy, Juif tellement assimilé, à Bernard Grasset, fameux éditeur ! Décidément l'histoire continue donc de se faire par rapport à Paris, même si certains de ses plus intéressants acteurs se trouvent au Sud, ce Sud pittoresque, attachant, mais renfermé, distrait, peu entreprenant. Un digne et charmant ecclésiastique : le chanoine Bayle, professeur à la Faculté d'Aix, le reconnaît, vers ces mêmes années, avec une pointe de regret, et toute la componction qui lui sied !

L'unité politique devait produire fatalement l'unité de langage et de littérature. La poésie aristocratique des troubadours fut condamnée au silence le jour où le français devint la langue de la noblesse à la cour des nouveaux comtes de Provence et de Languedoc. Le peuple sans doute resta fidèle à sa vieille langue, mais exilé des cours et des châteaux le provençal ne produisit plus de grandes littéraires. Il ne produisit plus que de souvenirs, abrité dans les mas des bords

<sup>51</sup> *Idem.*

<sup>52</sup> Cf. *ibid.* : 40 : «La lune ophélique au délire savant [...] cet alexandrin finit par m'apparaître un irrésistible progrès.»

<sup>53</sup> *Ibid.* : 30.

<sup>54</sup> *Ibid.* : 28, 29.

du Rhône et de la Garonne, dans les chaumières des pâtres, dans les boutiques des artisans. En ces derniers temps il s'est réveillé d'un long sommeil, il a essayé de ressusciter ses gloires passées, il a fait entendre des chants qui ont ému l'Europe et l'Amérique. Puisse cet éclat inattendu n'être pas semblable aux soudaines lueurs que jette avant de s'éteindre un flambeau mourant<sup>55</sup>.

Puissent ces souhaits nostalgiques servir de viatique au mouvement occitan, aux études provençales, à cette tentative de conjuguer deux temps, deux langues, deux histoires littéraires. Pour nous, ils ont formé notre conclusion.

<sup>55</sup> Abbé A. Bayle : *La Poésie provençale au Moyen Age*, Aix : Achille Macaire, 1876 : 410/A.